



REGLES D'OR DE LA FIA

JE VEUX ETRE EN SECURITE

JE M'ENGAGE A

METTRE LA CEINTURE DE SECURITE

Tous les passagers sont sous ma responsabilité

RESPECTER LE CODE DE LA ROUTE

Les règles sont faites pour nos protéger

RESPECTER LA LIMITE DE VITESSE

Ma voiture est en métal, les piétons et les enfants non

VERIFIER MES PNEUS

Leur usure et leur pression, sana oublier la roue de secours

RESTER SOBRE

Ivre ou sous l'effet de drogues, je suis un danger sur la route

PROTEGER MES ENFANTS

Je dois les installer dans les sièges autos

RESTER CONCENTRER

Appels et textos font de moi un danger public



34^{ème} RALLYE INTERNATIONAL de MADAGASCAR 2013
8^{ème} manche CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES RALLYES 2013

08 – 09 - 10 NOVEMBRE 2013

REGLEMENT PARTICULIER

TITRES ARC

2013 CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES RALLYES – PILOTE & COPILOTE
2013 CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES RALLYES – COUPE CONSTRUCTEUR
2013 CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES RALLYES – COUPE 1600 PILOTE & COPILOTE

TITRES NATIONAUX

2013 CHAMPIONNAT DE MADAGASCAR – PILOTE & COPILOTE

2013 VAINQUEUR TROPHÉE POUR LES GROUPES ET CLASSES – PILOTE & COPILOTE
2013 VAINQUEUR TROPHÉE POUR LA CAT. 2 ROUES MOTRICES PROPULSION – PILOTE & COPILOTE
2013 VAINQUEUR TROPHÉE POUR LA CAT. EQUIPAGE FEMININ – PILOTE & COPILOTE
2013 VAINQUEUR TROPHÉE POUR LA CAT. EQUIPAGE MIXTE – PILOTE & COPILOTE

2013 VAINQUEUR TROPHÉE CHAMPIONNAT DE MADAGASCAR - JEUNE PILOTE
2012 VAINQUEUR CHALLENGE COUPE DES CLUBS

ORGANISEE PAR

FEDERATION DU SPORT AUTOMOBILE-MOTO DE MADAGASCAR (FSAM)



Naturellement Rallye

Index

1. Introduction

- 1.1 Réglementation FIA
- 1.2 Configuration du terrain
- 1.3 Distance totale des Epreuves Spéciales et distance totale de l'itinéraire

2. Organisation

- 2.1 Titres FIA pour lequel le rallye compte
- 2.2 Numéros de Visa - FIA and ASN
- 2.3 Nom de l'organisateur, adresse et contact détail (Bureau du Rallye)
- 2.4 Comité d'organisation
- 2.5 Collège des Commissaires Sportifs
- 2.6 Observateur et Délégué FIA
- 2.7 Officiels de Course
- 2.8 PC lieu et contact détails (tel. & mail)

3. Programme, ordre chronologique (dates et heures), lieu

- Parution du Road Book, carte et Rallye Guide
- Date de clôture pour les extras services en parc d'assistance
- Ouverture / fermeture bureau ASN
- Tableau Officiel - Lieu
- Distribution matériels et documents
- Contrôle administrative
- Début des reconnaissances
- Ouverture salle media et accréditation
- Installation system de suivi sécurité (Epreuve International)
- Visite Technique, plombage et marquage
- 1ère Réunion du Collège des Commissaires Sportifs
- Publication de l'ordre de départ, cérémonie de départ et de l'Etape 1A
- Cérémonie de Départ
- Départ du rallye, lieu et heure
- Arrivée de l'étape 1A, lieu et heure
- Publication de l'ordre de départ des étapes suivantes
- Départ des Etapes suivantes
- Cérémonie de Podium / Remise des Prix
- Contrôle Final
- Publication du Classement Provisoire
- Publication du Classement Final

4. Engagement

- 4.1 Clôture des Engagements
- 4.2 Procédure d'engagement
- 4.3 Nombre d'engagés et Classes
- 4.4 Droit d'inscription / packages pour tous inscrits
- 4.5 Mode de règlement
- 4.6 Remboursements

5. Assurance

6. Publicité et Identification

7. Pneumatiques

8. Carburant

- 8.1 Ordre de procédure
- 8.2 Date de clôture pour la commande du carburant FIA
- 8.3 Distribution pour les pilotes non-prioritaire

9. Reconnaissance

- 9.1 Restrictions spécifiques nationales – Limite de vitesse
- 9.2 Procédure d'inscription
- 9.3 Programme des Reconnaissances

10. Contrôle Administrative

- 10.1 Documents à présenter

11. Visite Technique, Plombage et Marquage

- 11.1 Plombage et Marquage
- 11.2 Visite Technique Lieu et horaire
- 11.3 Bavettes (Annexe J Art. 252.7.7)
- 11.4 Vitres/Filets (Annexe J Art. 253.11)
- 11.5 Equipement des pilotes
- 11.6 Bruit
- 11.7 Installation du Système de suivi sécurité

12. Autres procédures

- 12.1 Procédure Cérémonie de Départ et Ordre
- 12.2 Procédure de départ et d'arrivée
- 12.3 Pointage en avance
- 12.4 Super Spécial Procédure et ordre de départ
- 12.5 Autres Procédures / Activités Promotionnels de l'Organisateur
- 12.6 Super Rallye
- 12.7 Heure Officielle du rallye
- 12.8 Autres Points

13. Identification des Officiels (tabards)

14. Prix

15. Contrôle Final et réclamation

- 15.1 Contrôle final
- 15.2 Droit de réclamation
- 15.3 Droit d'Appel

Annexe 1 - Horaire – Itinéraire

Annexe 2 – Programme des reconnaissances

Annexe 3 – Noms et identité du C.R.A.C, lieu et parcours

Annexe 4 – Autocollant et emplacement des publicités

Annexe 5 – Extraits de l'annexe L concernant les combinaisons, casques et toutes les conditions de sécurité.

Annexe 6 – Limite de vitesse suivant le code de la route à Madagascar

Annexe 7 – Panneau de signalisations des contrôles

1. INTRODUCTION

1.1 Règlements de la FIA

"Ce rallye sera disputé conformément au Code Sportif International de la FIA et à ses annexes, au Règlement Sportif des Championnats des Rallyes Régionaux de la FIA 2013 qui est conforme au règlement de la FIA et au présent Règlement Particulier.

Les modifications, amendements et/ou changements apportés au présent Règlement Particulier seront annoncées uniquement par voie d'Additifs datés et numérotés (publiés par l'organisateur ou les commissaires sportifs).

Des informations supplémentaires seront publiées dans le Guide du Rallye, publié le 16/09/2013

Le Règlement Sportif des Championnats des Rallyes Régionaux de la FIA 2013 peut être consulté sur le site: www.fia.com.

1.2 Revêtement de la route

100% Terre pour les Epreuves Spéciales

1.3 Distance totale des Sections compétitives et distance totale de l'itinéraire

223,770 Km Epreuves Spéciales Etape 1A = 02,540 kms – Etape 1B = 128,020 kms – Etape 2 = 93,210 kms

12 Epreuves Spéciales (08 différentes)

461,080 Km distance total

2 Etapes

2. ORGANISATION

2.1 Titres FIA pour lesquels le rallye compte

2013 Championnat d'Afrique des Rallyes - Pilote & Copilote

2013 Championnat d'Afrique des Rallyes – Coupe Constructeur

2013 Coupe FIA Afrique Pilote & Copilote – 2 roues motrices atmosphérique 1600cc Maximum

2.1.1 Titres nationaux pour lesquels le rallye compte

2013 Championnat de Madagascar Pilotes & Copilotes

2.2 Numéros de Visa - FIA et ASN

FIA Visa N°: **8CAR/040913**

ASN Visa N° : **FSAM 05 / RAL / 13**

2.3 Nom de l'organisateur, adresse et contact détail (Bureau du Rallye)

FEDERATION DU SPORT AUTOMOBILE-MOTO DE MADAGASCAR (FSAM) (S 18°55'149" – E 47°31'349")

P.O BOX 1623 / 79, Lalana Rabezavana – Ambodifilao / Antananarivo - 101 – Madagascar

Tel: +261 20 22 232 90

Cell:+261 33 11 431 01

+261 33 11 656 09

Mail: fsam06@moov.mg

Web: www.motorsportmadagascar.com

2.4 Comité d'organisation

Président:	Mr. Jimmy Rakotofiringa (+261331143101)
Vice Président :	Mr. Yachine Adam (+261331165609)
Secrétaire Général:	Mrs. Sandy Solofonirina (+261324064720)
Directeur Financier:	Mr. Hervé Séraphin (+261331109097)
Membres:	Le Comité Exécutive et Clubs de la FSAM

2.5 Collège des Commissaires Sportifs (ARC)

- Président du Collège Mr. Willie Du Plessis (RSA)
- Membre du Collège Mr. Christian Gakwaya (RWA)
- Membre du Collège Mme. Sandy Solofonirina (+261333333304)
- Secrétaire du Collège Mme. Soafara Rakotoarimanana

2.5.1 Collège des Commissaires Sportifs (National)

- Président du Collège Mr. Andriantsoavina Razafinimanana (+261333333303)

2.6 Observateur et Délégué FIA

- Observateur FIA Mr. Jean Pierre Tardent (SWISS)
- Délégué Technique FIA Mr. Viren Goricha (KEN)

2.7 Principaux Officiels de Course

- Directeur de meeting Mr. Yachine Adam (+261331165609)
- Responsable Financier Mr. Hervé Seraphin
- Secrétaire de meeting Mlle Mialy Randriamaromanana
- Directeur de course Mr. Jimmy Rakotofiringa (+261331143101)
- Directeurs de course Adjoints Mr. Heritiana Razafindratovo (+261333333301)
Mr. Joel Manitra Razafikoto (+261333333302)
- Assistant au DC Mr. Christian Andrianirinarivoniaina (+261333333306)
- Commissaire Technique Responsable Mr. Patrick Rabetrano (+261333333305)
- Commissaire Technique Mr. Patrick Rakotovao
Mr. Eric Rabetrano
Mr. Liantsoa Rambolamanana
- Chargé des Relations Concurrents Mr. Solo Andriamahery Rajaonson (+261333333310)
- Responsable Sécurité Mr. Sanjy Rajaonarivelo
- Commissaire Sécurité Mr. Jocelyn Sam Ralantoarison
Mr. Christian Solohery
- Médecin en Chef Dr. Karl Randriambololona
- Responsable Parc d'Assistance Mr. Didier Ramanantoanina
Mr. Fano
Mr. Tony Razanatefy
- Responsable Service Classement Mr. Ndriana Razafindrabe
- Responsable Logistique Mr. Naina Randrianarivony
- Responsable Administratif Mr. Dany Rasolofomasoandro
Mr. Elinah Lalao Randriamizakaso

Mesdames et Messieurs les Commissaires et Chronomètres du Corps des Officiels de la F.S.A.M

2.8 Emplacement du PC et coordonnées (tel. & mail)

Hôtel de Ville - Antananarivo - (S 18°54.325 – E 47°31.407)

du Mardi 05/11/2013 au Dimanche 10/11/2013

Mobile : +261 33 11 656 09 ou +261 33 11 431 01

Mail: fsam06@moov.mg

3. Programme, ordre chronologique (dates et heures), Lieu

DAY	DATE	TIME	ACTIVITY	LOCATION
LUN	16/09		Parution du Rally Guide, carte	www.motorsportmadagascar.com
LUN	07/10		Parution de la Fiche d'Engagement	www.motorsportmadagascar.com
LUN	07/10 au 04/11	08h30 – 17h00	Ouverture / Fermeture bureau ASN Tableau Officiel bureau ASN	ASN bureau – email : fsam06@moov.mg
MER	23/10	17h00	Clôture des inscriptions (ARC)	ASN Office – email : fsam06@moov.mg
SAM	26/10	19h00	Réunion d'information Pilote	Annexe Hôtel Glacier (Arcade) - Analakely
VEN	01/11	09h00 – 10h00	- Publication du Road Book (National) - Publication de la carte du Rallye / Guide Assistance	ASN bureau – email : fsam06@moov.mg
SAM	02/11	06h00 – 19h00	1 ^{er} Jour des Reconnaissances (Epreuve National)	
DIM	03/11	06h00 – 19h00	2 ^{ème} Jour des Reconnaissances (Epreuve National)	
LUN	04/11 04/11	17h00	Dernière clôture des inscriptions (National) Publication de la liste des inscrits	ASN bureau – email : fsam06@moov.mg
MAR	05/11	08h00 – 19h00	- PC Rallye ouverture/fermeture - Tableau Officiel PC Rallye - Distribution des matériels et documents - Dépôt de l'Original Fiche d'Engagement - Contrôle Administrative - Publication du Road Book (International)	PC Rallye – Hôtel de Ville
MER	06/11		Date de clôture extra service parc d'assistance	PC Rallye – Hôtel de Ville
MER	06/11	06h00 – 19h00	1 ^{er} Jour des Reconnaissances (Epreuve International)	
JEU	07/11	06h00 – 19h00	2 ^{ème} Jour des Reconnaissances (Epreuve International)	
JEU	07/11	09h00 10h00 – 12h00 14h00 – 17h00 14h00 – 17h00	Ouverture du centre média et accréditation - Contrôle Administrative (pour tout compétiteur) - Plombage et Marquage (pour toutes voitures) - Visite Technique (Epreuve National)	PC Rallye – Hôtel de Ville PC Rallye – Hôtel de Ville Quick Lane – Ankorondrano Quick Lane – Ankorondrano
VEN	08/11	07h00 – 10h00 10h30 10h30 12h00 12h30 13h00 17h48 20h30	- Visite Technique (Epreuve International – Groupe FIA) - Installation system de suivi sécurité (Epreuve International) - toutes les voitures devront intégrer le Parc Fermé de Départ, tout retard subira les pénalisations - 1ère Réunion du Collège des Commissaires Sportifs - Publication de l'ordre de départ de l'Etape 1A - Cérémonie de Départ - Départ du rallye - Arrivée de l'Etape 1A - Publication de l'ordre de départ Etape 1B	Materauto – Ankorondrano Materauto – Ankorondrano PC Rallye – Hôtel de Ville PC Rallye – Hôtel de Ville PC Rallye – Hôtel de Ville PC Rallye – Hôtel de Ville PC Rallye – Hôtel de Ville PC Rallye – Hôtel de Ville PC Rallye – Hôtel de Ville
SAM	09/11	06h30 17h00 19h30	- Départ Etape 1B - Arrivée Etape 1B - Publication de la liste de Départ Etape 2	PC Rallye – Hôtel de Ville PC Rallye – Hôtel de Ville PC Rallye – Hôtel de Ville
DIM	10/11	06h30 13h44 13h45 – 15h30 14h00 – 15h00 15h30 16h00 16h15	- Départ Etape 2 - Arrivée Finale - Contrôle Final - Retour du système de suivi sécurité - Cérémonie de Podium / Remise des Prix - Publication du Classement Provisoire - Publication du Classement Final	PC Rallye – Hôtel de Ville PC Rallye – Hôtel de Ville Quick Lane – Ankorondrano PC Rallye – Hôtel de Ville PC Rallye – Hôtel de Ville PC Rallye – Hôtel de Ville PC Rallye – Hôtel de Ville

4. Engagement

4.1 Clôture des Engagements

Epreuve International: Mercredi 23 Octobre 2013 à 1700hrs (Ouverture 05/10/2011)

Epreuve National: Lundi 04 novembre 2013 à 1700hrs (Ouverture 05/10/2011)

4.2 Procédure d'engagement

Toute personne qui désire participer au '34^{ème} Rallye International de Madagascar 2013» doit adresser à l'adresse suivante la demande d'engagement dûment **complétée en capital, accompagnée de 2 photos d'identité récente**, avant **Mercredi 23 Octobre 2013 à 1700hrs (ARC)**.

FSAM – 34ème Rallye International de Madagascar

79, Rue Rabezavana – Ambodifilao - ANTANANARIVO 101 – (Madagascar)

Si cette demande est envoyée par e-mail, l'original devra parvenir à l'organisateur au plus tard à la distribution du Road book.

Toute demande d'engagement doit être signée par le concurrent et chaque membre d'équipage avant le début des reconnaissances. Les détenteurs de licence International doivent obtenir l'autorisation de leur ASN ou faire tamponner la fiche d'engagement.

La fiche d'engagement ne sera acceptée qu'accompagnée des droits d'inscription. Une demande mal remplie ou incomplète ne respectant pas cet article sera refusé

4.3 Nombre d'engagés et Classes

4.3.1 Nombre maximum d'engagés

Le nombre maximum des engagés est limité à **50 voitures**. Au-delà, la sélection se fera à l'appréciation de l'organisateur.

4.4 Vehicules – Classes

- Voitures du Groupe A
 - Kit Cars du Groupe A d'une cylindrée corrigée inférieure à 1600 cm³ à condition que l'homologation soit acceptée par la FIA comme éligible pour le Championnat concerné
 - Voitures du Groupe RGT conformes à l'Art. 256 de l'Annexe J 2013
 - Voitures du Groupe R (Annexe J, Articles 260, 260 D et 261)
 - Voitures du Groupe N (Annexe J, Article 253). Ces voitures peuvent utiliser des composants homologués au niveau régional par la FIA (RVO)
 - Voitures Super 2000 (Annexe J, Article 254A).
 - les voitures Super 2000-Rallyes (conformes à l'Art. 255A) équipées d'une bride conforme à l'Art. 255A-5-1-1-b, excepté les points ci-après :
 - a) le diamètre interne maximum de la bride est de 30 mm,
 - b) le diamètre externe de la bride à son point le plus étroit doit être inférieur à 36 mm et être maintenu sur une distance de 5 mm de chaque côté.
- Le diamètre de la bride du turbocompresseur pourra être revu par la FIA à tout moment sans préavis.
- Voitures régionales
 - Voitures nationales

Les immatriculations Garage et/ou Concessionnaire (carte bleu) ne sont pas acceptées. Les immatriculations étrangères doivent produire les documents douaniers relatifs à l'Admission Temporaire pour pouvoir concourir.

Classes	Groupes
2	S2000-Rallye: moteur 1.6 T avec une bride de 30mm
	S2000-Rallye: Atmosphérique 2.0
	Group R5
	Group R4
3	Voiture du Groupe N de plus de 2000cm ³ (N4 actuel)
4	Voitures RGT
5	Voiture du Groupe A entre 1600cm ³ et 2000cm ³
	Super 1600
	R2C (entre 1600cm ³ et 2000 cm ³)
	R3C (entre 1600cm ³ et 2000cm ³)
	R3T (jusqu'à 1620cm ³ / nominal)
	R3D (jusqu'à 2000cm ³ / nominal)
6	Voiture du Groupe A entre 1400cm ³ et 1600cm ³
	R2B (entre 1400cm ³ et 1600cm ³)
	kit-car entre 1400cm ³ et 1600cm ³
7	Voiture du Groupe A jusqu'à 1400cm ³
	kit-car jusqu'à 1400cm ³
8	Voiture du Groupe N car entre 1600cm ³ et 2000cm ³
9	Voiture du Groupe N car entre 1400cm ³ et 1600cm ³
	R1B (entre 1400cm ³ et 1600cm ³)
10	Voiture du Groupe N car jusqu'à 1400cm ³
	R1A (jusqu'à 1400cm ³)
11	WRC caduque FIA (Championnat National)
12	M (national)

Le Groupe M empruntera le même itinéraire

Pour le Groupe M, les mêmes commissaires techniques sont désignés.

Pour les voitures Groupe M Nationales, les officiels seront désignés par la FSAM.

Les voitures groupe National partiront à l'appréciation du Collège des Commissaires Sportifs .

Les voitures groupe M National auront un classement indépendant qui n'apparaîtra pas dans les résultats du rallye international.

4.5 Droit d'inscription / packages d'engagement

4.5.1 Championnat International

Mercredi 23 Octobre 2013 à 1700hrs au plus tard au ASN Office – FSAM

A) Avec la publicité proposée par les organisateurs:

Concurrents Locaux Ariary 420.000 (licence Rallye Malgache – FIA Group)

Concurrents Etrangers GRATUIT (licence Rallye Etrangère – FIA Group)

B) Sans la publicité proposée par les organisateurs:

Concurrents Locaux Ariary 820.000 (licence Rallye Malgache – FIA Group)

Concurrents Etrangers USD \$ 500 (licence Rallye Etrangère – FIA Group)

4.5.2 Championnat National

Lundi 04 novembre 2013 à 1700hrs au secrétariat du rallye – FSAM

C) Avec la publicité proposée par les organisateurs:

Concurrents Locaux Ariary 420.000 (licence Rallye Malgache)

Concurrents Etrangers USD \$ 350

Les concurrents acceptant la publicité facultative des organisateurs devront réserver un espace comme décrit dans l'annexe 4. Cette publicité facultative ne peut être enlevée ou déplacée. Toute infraction sera pénalisée par le paiement de l'équivalent de l'engagement « sans publicité proposée par les organisateurs ».

D) Sans la publicité proposée par les organisateurs:

Concurrents Locaux Ariary 820.000 (licence rallye Malgache)

Concurrents Etrangers USD \$ 500

L'ESPACE SUR LES PLAQUES RALLYES APPARTIENT A L'ORGANISATEUR. CETTE PUBLICITE EST OBLIGATOIRE SELON L'ANNEXE 4.

Package d'engagement:

- ➔ Une Fiche de visite technique
- ➔ Un Jeu de Road Book
- ➔ Une plaque d'Assistance et une plaque Auxiliaire
- ➔ Un Service Guide
- ➔ Un Jeu de Numéro et plaques Rallye
- ➔ Un jeu de Carnet de bord

4.5.3 Mode de règlement

Le règlement peut se faire en espèce ou chèque. **L'inscription sera acceptée seulement si elle est accompagnée par les frais d'engagements ou un reçu de paiement délivrée pas la FSAM.**

Au plus tard : 04/11/2013

4.6 Remboursements

Les droits d'engagements seront remboursés:

Entièrement aux candidats dont l'engagement aurait été refusé.

Entièrement au cas où le rallye n'aurait pas lieu.

50% du montant, non départ pour cas de force majeure (dûment justifié par leur ASN),

5. Assurance

L'organisateur a contracté une assurance en Responsabilité Civil avec la loi malgache en vigueur sur l'assurance obligatoire. Cette assurance couvre la responsabilité civile de la FSAM organisateur de l'épreuve, des autorités intéressées et des agents, services, préposés ou membres (rétribués ou bénévoles) des précités ainsi que la responsabilité civile des propriétaires, détenteurs ou conducteurs des véhicules engagés et de leur préposés.

5.1 La RC Organisation couvre :

- Dommage corporels : 20.000.000,00 Ar
- Dommage corporels : 10.000.000,00 Ar par sinistre
- Franchise : 10% du montant du sinistre avec un minimum de 500.000 Ar par sinistre

5.2 Les concurrents s'engagent à ce rallye sous leur propre responsabilité. La F.S.A.M, en tant qu'organisateur, déclinent tout accident pouvant leur survenir ainsi qu'à leurs véhicules durant l'intégralité de l'épreuve.

6. PUBLICITE ET IDENTIFICATION

6.1 - Publicité - La publicité proposée par les organisateurs est décrite dans l'annexe 4.

L'ESPACE SUR LES PLAQUES RALLYES APPARTIENT A L'ORGANISATEUR. CETTE PUBLICITE EST OBLIGATOIRE SELON L'ANNEXE 4. . (Art.11, 12, 13 & 14 2013 FIA Code Sportif du championnat Régional des Rallyes ET article 12.2 du code sportif de la FIA Afrique)

Les concurrents devront s'assurer de la bonne apposition des publicités pendant toute la durée de l'épreuve. Une absence ou une mauvaise apposition d'une publicité entrainera une pénalité:

REFUS DE DEPART OU EXCLUSION

Les concurrents acceptant la publicité facultative des organisateurs devront réserver un espace comme décrit dans l'annexe 4.

6.1.1 Une absence ou une mauvaise apposition de la plaque rallye entrainera les pénalités suivantes :

Une plaque rallye manquante: amende pécuniaire de \$ 50 (Ar 100.000)

Numéro de compétition et plaque rallye manquant : exclusion

Plaques rallye non visibles ou en partie cachées: amende pécuniaire de \$ 50 (Ar 100.000)

La publicité facultative ne peut être enlevée ou déplacée ; toute infraction sera pénalisée du paiement du droit d'engagement « sans publicité facultative ».

6.1.2 – Numéros de compétition & Plaques Rallye (Art.11 et 14 ; 2013 RRC FIA)

Numéro de compétition: L'organisateur mettra à la disposition de chaque équipage les autocollants ci-après, qu'il devra mettre sur leur voiture suivant l'article 11 du RRC 2013 de la FIA.

6.1.3 – Nom du pilote et nom du copilote,

ainsi que le drapeau indiquant la nationalité de la fédération à laquelle l'équipage est affilié, doivent apparaître sur les vitres latérales de chaque côté du véhicule, en dessous duquel apparaîtra le numéro de compétition. Seul le nom (Epreuve International) du pilote devra être :

- En caractère Helvetica: Première lettre en majuscule et le reste en minuscules.
- En blanc sur fond clair.
- Hauteur de 6 cm et une espace de 1 cm.

En cas de bris de glace sur les vitres latérales, l'amende pécuniaire pour absence du nom du pilote n'est pas applicable.

6.2 Véhicule à conduite à droite

Un autocollant 'Attention conduite à Droite' doit être apposé sur l'arrière des véhicules concernés.

7. PNEUMATIQUES

N/A

8. CARBURANT

La qualité de carburant distribué à Madagascar est sans plomb : 95 octanes (RON)

L'AVGAS est autorisée.

8.1 Procédure d'inscription Non applicable

8.2 Date limite de commande de carburant FIA Non applicable

8.3 Distribution aux pilotes non-prioritaires Non applicable

Trois membres du team sont autorisés à entrer dans la zone pendant le ravitaillement.

9. RECONNAISSANCE**9.1 Restrictions particulières nationales – limite de vitesse**

Il est bien précisé que, les reconnaissances ne doivent en aucune façon être assimilées à des essais. Le Code de la route, les règles de sécurité et le droit des usagés en vigueur à Madagascar doivent être absolument respectés.

La vitesse maximum, en reconnaissance des épreuves spéciales, **est limitée à 55 km/h** ; il est fortement conseillé de rouler au ralenti lors des passages dans les villages.

9.2 Procédure d'inscription

Les équipages qui partiront en reconnaissance devront s'inscrire au secrétariat du rallye avant:

Concurrents nationaux: Avant le samedi 02 novembre 2013 au siège de la fédération

Concurrents étrangers: Avant le Mercredi 06 novembre, 2013 au PC du Rallye - Hôtel de Ville

Toutes les voitures, non modifiées telles que proposées à la vente au grand public sont autorisées pour les reconnaissances. Aucune voiture assimilée à des voitures de rallyes n'est autorisée (RRC de la FIA, Art. 20.1)

Toutes infractions résulteront des pénalités suivantes (RRC de la FIA Art.153)

1ere infraction: convocation par le Directeur de Course

2eme infraction: amende pécuniaire de USD 300 (Ar 600.000)

3eme infraction: amende pécuniaire de USD 500 (Ar 1.000.000) avec un rapport à l'ARC (2 & 3 seront cumulées)

4eme infraction: A la discrétion du Commissaire Sportif

- Infractions (pendant tout le rallye) code de la route

Toutes infractions au code de la route constatées par les autorités routières compétentes seront pénalisées. Les infractions seront communiquées aux officiels par les autorités compétentes par écrit.

Pendant toute la durée du rallye, le code de la route devra être respecté.

Tout manquement sera infligé des pénalisations ci-après:

1ere infraction: amende pécuniaire de USD 300 (Ar 600.000)

2eme infraction: 5 minutes de pénalisation = 300 secondes

3eme infraction : exclusion

- Excès de vitesse, Art. 15.2.1 – 2013 Règlement Sportif du Championnat Régional des rallyes FIA 2012 et Prescriptions Générales FIA 2013

- Pendant tout le rallye, les véhicules devront avoir les feux de code allumés.

9.3 Programme des Reconnaissances

Les reconnaissances seront autorisées seulement aux dates indiquées ci-après:

Epreuve national: de 0600hrs à 1900hrs le samedi 02 novembre et le dimanche 03 novembre 2013.

Epreuve International: de 0600hrs à 1900hrs le mercredi 06 novembre et le jeudi 07 novembre 2013.

Pendant les reconnaissances, le nombre de passages des épreuves spéciales est limite à deux (02). Le nombre de passage sera soumis à un contrôle.

Il est STRICTEMENT INTERDIT de faire des reconnaissances en dehors des dates ci-dessus.

A partir de la publication du règlement particulier de l'épreuve, tout déplacement (sauf à pied) sur le parcours d'une épreuve spéciale du rallye est interdit à toute personne ayant un quelconque lien avec un équipage engagé, sauf autorisation express du directeur de course.

10. Vérifications Administratives

→ **FSAM Office – 79, rue Rabezavana – Ambodifilao – ANTANANARIVO 101.**

→ **PC Rallye – Hôtel de Ville – Antananarivo 101**

Heures / Programme

→ **voir 3. Programme**

10.1 Documents à présenter:

Documents originaux à présenter lors de l'engagement et à la visite :

	Documents à présenter	Engagement	Visite Technique
A	Papiers du Véhicule (carte grise, assurance, visite technique)	X	X
B	Autorisation du Propriétaire	X	
C	Permis de conduire (pilote – copilote)	X	X
D	Licences des concurrents ou Demande de Licence	X	X
E	Autorisation de leur Fédération (Licences non FSAM)	X	
F	Visite Médicale (Licences non FSAM ou non résidents)	X	
G	Passeport Technique du véhicule, Fiche d'Homologation et annexes du véhicule		X

11. CONTROLE TECHNIQUE, PLOMBAGE et MARQUAGE

11.1 Plombage et Marquage

1. Carrosserie et bloc moteur pour tous les concurrents
2. Turbo compresseur et 01 rechange pour les voitures Turbo.
3. Transmissions et rechange pour les voitures FIA et les 4 roues motrices.

Lieu et horaire

→ **Quick Lane - Ankorondrano**

Jeudi 07 novembre 2013 de 1400hrs – 1700hrs

11.2 Visite Technique Lieu et horaire

Quick Lane - Ankorondrano

→ **Epreuve National** Jeudi 07 novembre 2013 de 1400hrs – 1700hrs

Materauto - Ankorondrano

→ **Epreuve International** Vendredi 08 novembre 2013, de 07h00 – 10h00

Programme

Tout équipage participant à cette compétition ou leur représentant devront arriver aux visites administratives et techniques suivant l'heure de convocation indiquée sur la fiche de visite technique

Tout retard au VA-VT se verra infligé d'une amende pécuniaire d'USD 50 (Ar 100.000) par 30mn de retard. L'heure officielle sera affichée sur le tableau d'affichage à partir de mardi 05/11/2013

11.3 Bavettes (Annexe J Article 252.7.7)

11.4 Vitres / Filets (Annexe J Article 253.11)

11.5 Equipement de sécurité des pilotes

Epreuve International (Annexe L Chapt. III Article 2)

Epreuve National : Tous les pilotes devront porter une combinaison ininflammable même caduque

11.6 Niveau de bruit (Annexe J Article 252.3.6)

11.7 Installation du Système de suivi sécurité rallye

Materauto - Ankorondrano

Epreuve International : Vendredi 08 novembre 2013, de 07h00 – 10h00

Le véhicule pourra être présenté par un membre du team dûment désigné par lettre et accompagnée des licences des pilotes.

12. Autres procédures

12.1 Parc Fermé de Départ : Toutes les voitures devront intégrer le Parc Fermé de Départ à 10h30, le Vendredi 08/11/2013, tout retard subira les pénalisations suivantes :

par tranche de 05 minutes = 20.000 ar

Le départ leur sera refusé, si l'équipage ne se présente pas au départ du convoi.

12.2 Convoi du Parc Fermé de Départ au Parc de Départ Circuit Bevalala

Un convoi sera mis en place pour conduire les voitures du Parc Fermé de Départ au Parc de Départ Circuit Bevalala. Toute voiture dans l'impossibilité de suivre le convoi devra intégrer le Parc Fermé de départ au plus tard 15 minutes avant son heure de départ idéal. Au-delà, le départ lui sera refusé.

12.3 Procédure Cérémonie de Départ et Ordre

Tous les équipages doivent être présents lors de la Cérémonie de Départ.

12.3.1 Une fiche de carnet de bord, par Section, sera remise à chaque concurrent.

12.4 Procédure de départ des Epreuves Spéciales

L'intervalle de départ des liaisons et des Epreuves Spéciales entre deux voitures sera de 02 minutes.

L'intervalle de départ des Epreuves Super Spéciales, SSS1 – SSS2, entre deux départs sera à l'appréciation du Directeur de Course.

Le début des épreuves spéciales sera comme suit:

Quand la voiture s'arrête devant le CHA, l'officiel inscrira le temps idéal de départ du secteur compétitif dans le carnet de bord. Il donnera ensuite le carnet à l'équipage. Le départ sera donné manuellement. A l'arrivée, le temps est également pris manuellement au CHV à la seconde près.

12.5 Pointage en avance autorisée

Les équipages sont autorisés à pointer en avance au dernier point de contrôle des Etape 1A, Etape 1B et Etape 2 sans encourir de pénalités. Cependant, le temps inscrit dans le carnet de bord sera le temps de pointage idéal et non le temps de pointage effectif.

12.6 Super spéciale Procédure et ordre de départ

SSS1 et SSS2 constituent les Super Spéciale (Spéciale Spectateur) du rallye sous forme de slalom parallèle, piste A et piste B (SSS1 départ piste A – SSS2 départ piste B).

L'ordre de départ se fera dans l'ordre du championnat

12.7 Procédures particulières

12.7.1 Système de suivi sécurité

Au moment de l'inscription, l'équipage aura l'obligation de déclarer les numéros de téléphones portables qu'ils auront pendant le rallye afin de maintenir la communication pendant toute la durée du rallye.

12.7.2 Procédure d'utilisation en cas d'accident ou d'incident:

chaque Road Book contient, à la dernière page en format A4 (plié), une plaque "SOS" en rouge au recto et une plaque "OK" en vert au verso.

Dans le cas d'un accident nécessitant l'intervention d'un médecin, la plaque SOS devra être mise en évidence.

Si l'intervention d'un médecin n'est pas nécessaire, mettre en évidence la plaque "OK"

Tout équipage à qui le signe "SOS" rouge est montré ou qui voit une voiture ayant subi un accident important et dont les deux membres de l'équipage sont vus à l'intérieur de la voiture mais ne montrent pas le signe rouge "SOS", devra immédiatement et sans exception s'arrêter pour prêter assistance. Toutes les voitures qui suivent devront également s'arrêter. La deuxième voiture qui arrive sur le lieu de l'accident continuera pour informer le prochain point radio. Les voitures suivantes dégageront la route pour les véhicules d'urgence. Si l'équipage quitte le véhicule, le signe "OK" devra être affiché de manière à être clairement visible des autres concurrents.

12.7.3 CHAQUE VOITURE CONCURRENTE DEVRA TRANSPORTER UN TRIANGLE ROUGE REFLECHISSANT QUI, EN CAS D'ARRET DE LA VOITURE DANS UN SECTEUR COMPETITIVE, DEVRA ETRE PLACE PAR UN MEMBRE DE L'EQUIPAGE DANS UN ENDROIT VISIBLE, A 50 METRES AU MOINS DERRIERE LA VOITURE, AFIN D'AVERTIR LES PILOTES SUIVANTS.

TOUT EQUIPAGE N'OBSERVANT PAS CETTE REGLE POURRA SE VOIR INFLIGER UNE PENALITE A L'APPRECIATION DES COMMISSAIRES SPORTIFS.

CE TRIANGLE DEVRA ETRE MIS EN PLACE MEME SI LA VOITURE ARRETEE EST HORS DE LA ROUTE.

12.7.4 Le numéro de téléphone d'urgence est le + 261331143101 (D.C) ou + 261333333306 ass.DC

12.7.5 Cette procédure apparaîtra également dans le road book. Tout équipage qui abandonne la course devra aviser les officiels le plus tôt possible. Il devra également rendre leur carnet de bord au plus proche point de contrôle. Le non respect de ce règlement entraînera le paiement d'une amende pécuniaire d'un minimum de USD 250 (ar 500.000).

12.8 Super Rallye – Nouveau départ après un abandon

Il n'y aura pas de Super Rallye lors du 34ème Rallye International de Madagascar 2013.

12.9 Heure Officielle du rallye

L'heure officielle du rallye sera GMT + 3

12.10 Autres Points

12.10.1 Pendant les épreuves spéciales, aucune assistance n'est autorisée. Toute infraction sera pénalisée par une exclusion du rallye prononcée par le Collège des Commissaires Sportifs.

Toute assistance en dehors du parc d'assistance est interdite (voir Road Book et itinéraire annexe 1)

12.10.2 "Juges de faits" (ISC Art 149). Ils seront en charges de vérifier la bonne application de la réglementation concernant les réparations et le parc de réparation. Une attention particulière sera portée sur **la limitation de vitesse dans le parc de réparation (30km/h) et le refueling Zone (5km/h)**, Art 45.4 des Prescriptions Générales. Toute infraction sera pénalisée, et pourra aller jusqu'à l'exclusion du rallye. Pendant les assistances, l'utilisation d'un tapis de sol est obligatoire ainsi que d'un extincteur de 4kg au minimum.

12.10.3 En dehors du parc de réparation, les réparations doivent être faites seulement par les membres de l'équipage. Ils doivent utiliser les outillages disponibles dans leur voiture de compétition.

12.10.4 Deux véhicules d'assistance sont autorisés par voiture de compétition. Deux voitures sont autorisées dans le parc de réparation ainsi qu'une voiture

12.10.5 Le non respect de ce règlement entraînera l'application de l'article 152/153 du code sportif international par les officiels.

13. Identification des Officiels (tabards)

Les signes distinctifs des Officiels sont :

- Chasuble Jaune : Directeurs de course / Directeurs départ ES
- Chasuble Orange : Chargé des Relations avec les Concurrents
- Chasuble Grenat : Chefs de Poste
- Chasuble Vert Clair : Commissaires
- Chasuble Bleu : Chronométreurs
- Chasuble Vert foncé : Commissaires Techniques

14. Prix**14.1 Remise de Prix**

Date : Dimanche 10 novembre 2013

Heure: 1530hrs

Lieu : PC Rallye – Hôtel de Ville

14.2 Prix:

Liste des prix et coupes

Attribution des coupes: Les coupes peuvent être cumulées.

Classement General

Coupe (Pilotes & Co-Pilotes)

- 1^{er} au 5ème au classement général Scratch
- 1^{er} au 3ème au classement général International (ARC)
- 1er de chaque Classe National
- 1er deux roues motrices à propulsion National
- 1e de la catégorie féminine National
- 1e de la catégorie mixte National
- 1e de la catégorie jeune (18 à 24 ans) National

En plus de résultat général, un autre classement pourra être pris en compte.

Un classement pour l'ARC sera publié séparément.

Le classement général sera établi selon l'annexe II – 8 du règlement Sportif RRC 2013.

Naturellement Rallye

A la fin de chaque section, un résultat partiel sera affiché. Lieu et heure : voir Programme.
Le résultat de l'étape déterminera l'ordre de départ du jour suivant.
Les Commissaires Sportifs pourront modifier l'ordre de départ pour des raisons de sécurité.

15. VERIFICATION FINALE et RECLAMATION

15.1 Vérification final

Date : Dimanche 10 novembre 2013

Time: 1345hrs – 1530hrs

Location : **Quick Lane - Ankorondrano**

Pour les équipages désignés pour la vérification finale, un représentant de l'équipage doit être présent accompagnée de 4 mécaniciens avec les outillages nécessaires. Ils doivent être présents au début de la vérification finale.

15.1.1 Toutes les voitures présentes dans le parc fermé peuvent passer la visite finale. **Une amende pécuniaire de USD 3 (Ar 5,000) sera payée pour chaque anomalie (klaxon, essuie-glace, clignotants, feux...)**

15.2 Droit de réclamation

Le montant du droit de réclamation fixé par la fédération est de USD 500 (Ar 1.000.000)

Si la réclamation nécessite le démontage du véhicule, le plaignant devra payer une caution supplémentaire comme suit:

Pour une réclamation impliquant une partie bien définie sur la voiture (moteur, transmission, frein, installation électrique, carrosserie...) (Voir le règlement national)

- Phase 1 : USD 150 (Ar 300.500)

- Phase 2 : USD 150 (Ar 300.000)

- Phase 3 : USD 300 (Ar 600.000) - Groupe N - Phase 3 : USD 600 (Ar 1.200.000) - Groupe A et autre Groupe

- Phase 4 : USD 1200 (Ar 2.400.000) - Groupe N - Phase 4 : USD 2400 (Ar 4.800.000) - Groupe A et autre Groupe

Pour pouvoir faire une réclamation Phase 4, il est obligatoire de faire une réclamation en Phase 3. Pour une réclamation impliquant toute la voiture: USD 1500 (Ar 3.000.000) en Groupe N et USD 2500 (Ar 5.000.000) en Groupe A et autre Groupe

Les dépenses engendrées par le démontage et le transport de la voiture seront à la charge du plaignant si la demande de réclamation est non fondée, dans le cas contraire le compétiteur en faute paiera la totalité des charges.

Si la réclamation est non fondée et la dépense engendrée par celle-ci est supérieure à la caution (visite, transport, etc...) le plaignant paiera la différence. Si les dépenses sont moins chères, la différence sera payée au plaignant.

15.3 Droit d'Appel

Montant du droit d'appel

Montant du droit d'appel national (ASN): **AR 1.000.000 (USD 500)**

Montant du droit d'appel International (FIA): **EUR 12.000**

- ANNEXE 1 -

ITINERAIRE

34ème RALLYE INTERNATIONAL DE MADAGASCAR, 2013
8th round AFRICAN RALLY CHAMPIONSHIP, 2013

ITINERAIRE

ETAPE 1A - Vendredi 08 Novembre 2013

CH	LIEUX	SS DIST Kms	TRANSP DIST Kms	TOTAL DIST Kms	TARGET TIME Hr:Min	Time 1st Car
0	DEPART - Hotel de Ville					13:00
1	Hippodrome Bevalala		17,16	17,16	00:41	13:41
SSS 1	SUPER STAGE A - BEVALALA	01,270				13:44
1A	Vol = Regroup "A" - Entrée		0,10	1,37	00:04	13:48
	REGROUP "A" - Hippodrome (Bevalala)					
	SECTION 1	1,270	17,260	18,530		
2	Regroup "A" - Sortie					15:45
SSS 2	SUPER STAGE B - BEVALALA	01,270				15:45
2A	Service "A" - Entrée		0,10	1,37	00:04	15:49
	SERVICE "A" - Hippodrome (Bevalala)				00:45	
2B	Service "A" - Sortie					16:34
RZ	LIEUX DE REFUELING - Tous Equipages	APRES SERVICE "A" - CH 2B				
1	DIST. AU PROCHAIN REFUEL.	(-)	(38,190)	(38,190)		
2C	PC Hôtel de Ville - PARC FERME 1 - Entrée		18,68	18,68	01:14	17:48
	SECTION 2	1,270	18,780	20,050		
	TOTAL ETAPE 1A	02,540	36,040	38,580	6,58 %SS	

Retard maximum autorisé entre deux CH : 15 min. Retard Maximum (Total) : 30 min.



34ème RALLYE INTERNATIONAL DE MADAGASCAR, 2013 8th round AFRICAN RALLY CHAMPIONSHIP, 2013



ITINERAIRE

ETAPE 1B - Samedi 09 Novembre 2013

CH	LIEUX	SS DIST Kms	TRANSP DIST Kms	TOTAL DIST Kms	TARGET TIME Hr:Min	Time 1st Car
2D	Parc Ferme "1" Sortie					06:30
2E	Service "B" - Entrée		19,51	19,51	00:46	07:16
	SERVICE "B" - terre plein Ambohimalaza				00:15	
2F	Service "B" - Sortie					07:31
RZ	LIEUX DE REFUELING - Tous Equipages	APRES SERVICE "B" - CH 2F				
2	DIST. AU PROCHAIN REFUEL.	(31,880)	(23,020)	(54,900)		
3	Ambohitraina		17,13	17,13	00:41	08:12
SS 3	AMBOHITRAINA 1	16,860				08:15
4	Ambohirano		03,28	20,14	00:30	08:45
SS 4	AMBODIRANO 1	15,020				08:48
RZ	LIEUX DE REFUELING - Tous Equipages	Restaurant "M" - PK 31 - RN 2				
3	DIST. AU PROCHAIN REFUEL.	(32,130)	(12,360)	(44,490)		
5	CEG Carion		04,57	19,59	00:33	09:21
SS 5	CEG CARION A1	32,130				09:24
5A	Service "C" - Entrée		10,40	42,53	01:03	10:27
	SERVICE "C" - Terre Plein (Ambohimalaza)				00:30	
5B	Service "C" Sortie = Regroup "B" Entrée					10:57
RZ	LIEUX DE REFUELING - Tous Equipages	APRES SERVICE "C" CH 5B				
4	DIST. AU PROCHAIN REFUEL.	(31,880)	(23,020)	(54,900)		
	REGROUP "B" - Terre Plein (Ambohimalaza)					
	SECTION 3	64,010	54,890	118,900		
5C	Regroup "B" - Sortie					12:00
6	Ambohitraina		17,13	17,13	00:41	12:41
SS 6	AMBOHITRAINA 2	16,860				12:44
7	Manakavaly		03,28	20,14	00:30	13:14
SS 7	AMBODIRANO 2	15,020				13:17
RZ	LIEUX DE REFUELING - Tous Equipages	Restaurant "M" - PK 31 - RN 2				
5	DIST. AU PROCHAIN REFUEL.	(32,130)	(12,360)	(44,490)		
8	CEG Carion		04,57	19,59	00:33	13:50
SS 8	CEG CARION A2	32,130				13:53
8A	Service "D" Entrée		10,40	42,53	01:03	14:56
	SERVICE "D" - Terre Plein (Ambohimalaza)				00:45	
8B	Service "D" - Sortie					15:41
RZ	LIEUX DE REFUELING - Tous Equipages	APRES SERVICE "D" - CH 8B				
6	DIST. AU PROCHAIN REFUEL.	(-)	(39,310)	(39,310)		
8C	PC Hôtel de Ville - PARC FERME 2 - Entrée		19,80	19,80	01:19	17:00
	SECTION 4	64,010	55,180	119,190		
TOTAL ETAPE 1B		128,020	110,070	238,090	53,77 %SS	

Retard maximum autorisé entre deux CH : 15 min. Retard Maximum (Total) : 30 min.



34ème RALLYE INTERNATIONAL DE MADAGASCAR, 2013 8th round AFRICAN RALLY CHAMPIONSHIP, 2013

ITINERAIRE



ETAPE 2 - Dimanche 10 Novembre 2013

CH	LIEUX	SS DIST Kms	LIAISON DIST Kms	TOTAL DIST Kms	TARGET TIME Hr:Min	Time 1st Car	
8D	Parc Ferme "2" Sortie					06:30	
8E	Service "E" - Entrée		19,51	19,51	00:46	07:16	
	SERVICE "E" - terre plein Ambohimalaza				00:15		
8F	Service "E" - Sortie					07:31	
RZ	LIEUX DE REFUELING - Tous Equipages	APRES SERVICE "E" - CH 8F					
7	DIST. AU PROCHAIN REFUEL.	(32,130)	(44,050)	(76,180)			
9	CEG Carion		14,14	14,14	00:24	07:55	
SS 9	CEG CARION A3	32,130				07:58	
9A	Service "F" - Entrée		10,40	42,53	01:03	09:01	
	SERVICE "F" - Terre Plein (Ambohimalaza)				00:30		
9B	Service "F" Sortie = Regroup "C" Entrée					09:31	
RZ	LIEUX DE REFUELING - Tous Equipages	APRES SERVICE "F" - CH 9B					
8	DIST. AU PROCHAIN REFUEL.	(61,080)	(27,350)	(88,430)			
	REGROUP "C" - Terre Plein (Ambohimalaza)						
	SECTION 5	32,130	44,050	76,180			
9C	Regroup "C" - Sortie					10:15	
10	CEG Carion		14,14	14,14	00:24	10:39	
SS 10	CEG CARION B	16,990				10:42	
11	Anorohoro Beravina		1,63	18,62	00:27	11:09	
SS 11	ANOROHORO BERAIVINA	30,070				11:12	
12	Miadamanjaka		01,18	31,25	00:46	11:58	
SS 12	MIADAMANJAKA	14,020				12:01	
12A	Service "G" Entrée		10,40	24,42	00:41	12:42	
	SERVICE "G" - Terre Plein (Ambohimalaza)				00:15		
12B	Service "G" Sortie					12:57	
RZ	LIEUX DE REFUELING - Tous Equipages	APRES SERVICE "G" - CH 12B					
9	DIST. A L'ARRIVEE FINALE	(-)	(19,800)	(19,800)			
12C	PARC FERME FINAL - Entrée		19,80	19,80	00:47	13:44	
	SECTION 6	61,080	47,150	108,230			
	TOTAL ETAPE 2	93,210	91,200	184,410	50,54 % SS		

Retard maximum autorisé entre deux CH : 15 min. Retard Maximum (Total) : 30 min.

TOTAL ETAPE 1A	02,540	36,040	38,580	6,58 % SS
TOTAL ETAPE 1B	128,020	110,070	238,090	53,77 % SS
TOTAL ETAPE 2	93,210	91,200	184,410	50,54 % SS
TOTAL GENERAL	223,770	237,310	461,080	48,53 % SS

LE 34ème RALLYE INTERNATIONAL DE MADAGASCAR A RECU UNE DEROGATION DE LA FIA
POUR MODIFIER LE RETARD MAXIMUM ENTRE DEUX CH : 15mn. RETARD MAXIMUM (Total) : 30mn.

- ANNEXE 2 -

Programme des reconnaissances

Les organisateurs ont eu l'autorisation des autorités compétentes pour l'utilisation des routes sous la seule condition que les reconnaissances se fassent aux dates ci après :

- SAMEDI 02/11/2013 de 06h00 à 19h00 – Epreuve National
- DIMANCHE 03/11/2013 de 06h00 à 19h00 – Epreuve National
- MERCREDI 06/11/2013 de 06h00 à 19h00 – Epreuve International
- JEUDI 07/11/2013 de 06h00 à 19h00 – Epreuve International

Le nombre de passages dans les épreuves spéciales est limité à 02 (**DEUX**). Le nombre de passages sera vérifié.

Il est formellement INTERDIT de faire les reconnaissances en dehors des dates ci-dessus. Un contrôle sera effectué par les organisateurs et les autorités.

A partir de la publication du règlement particulier de l'épreuve, tout déplacement (sauf à pied) sur le parcours d'une épreuve spéciale du rallye est interdit à toute personne ayant un quelconque lien avec un équipage engagé, sauf autorisation express du directeur de course.

Ceci ne s'appliquera pas lorsque la personne est réputée vivre dans la zone.

La Reconnaissance n'est pas un essai

- APPENDIX 3 -**Chargé des Relations avec les Concurrents (C.R.A.C)****Mr. Solo ANDRIAMAHERY RAJAONSON****Contact : +261 33 33 333 10****ROLE ET FONCTION**

La mission principale du chargé des relations avec les concurrents consiste à donner aux concurrents toutes informations ou toutes précisions complémentaires relatives à la réglementation et au déroulement du rallye.

- Informer les compétiteurs et jouer un rôle médiateur pendant le déroulement du rallye.
- Donner des réponses précises aux compétiteurs
- Donner plus d'information et des clarifications sur le règlement et le déroulement du rallye.
- Pour éviter de transmettre les questions aux organisateurs, celles-ci peuvent être résolues par les réponses claires à leurs questions. A l'exception des réclamations.

LIEU DE PRESENCE**• Jeudi 07 novembre 2013**

- ➔ Plombage & Marquage – Quick Lane Ankorondrano (14h00 – 17h00)
- ➔ Installation système de suivi (Groupe M) – Quick Lane Ankorondrano (14h00 – 17h00)
- ➔ Visite Technique Epreuve National – Quick Lane Ankorondrano (14h00 – 17h00)

• Vendredi 08 novembre 2013

- ➔ Visite Technique Epreuve International – Materauto Ankorondrano (07h00 – 10h00)
- ➔ Parc fermé de départ – PC Rallye – Hôtel de Ville (10h30)
- ➔ Parc de Regroupement et d'Assistance – **Circuit Bevalala** (13h30)
- ➔ Arrivée Etape 1A – PC Rallye – Hôtel de Ville (17h30)

• Samedi 09 novembre 2013

- ➔ Départ Parc Fermé – PC Rallye – Hôtel de Ville (06h30)
- ➔ Parc d'Assistance - **Ambohimalaza**
- ➔ Arrivée Etape 1B – PC Rallye – Hôtel de Ville

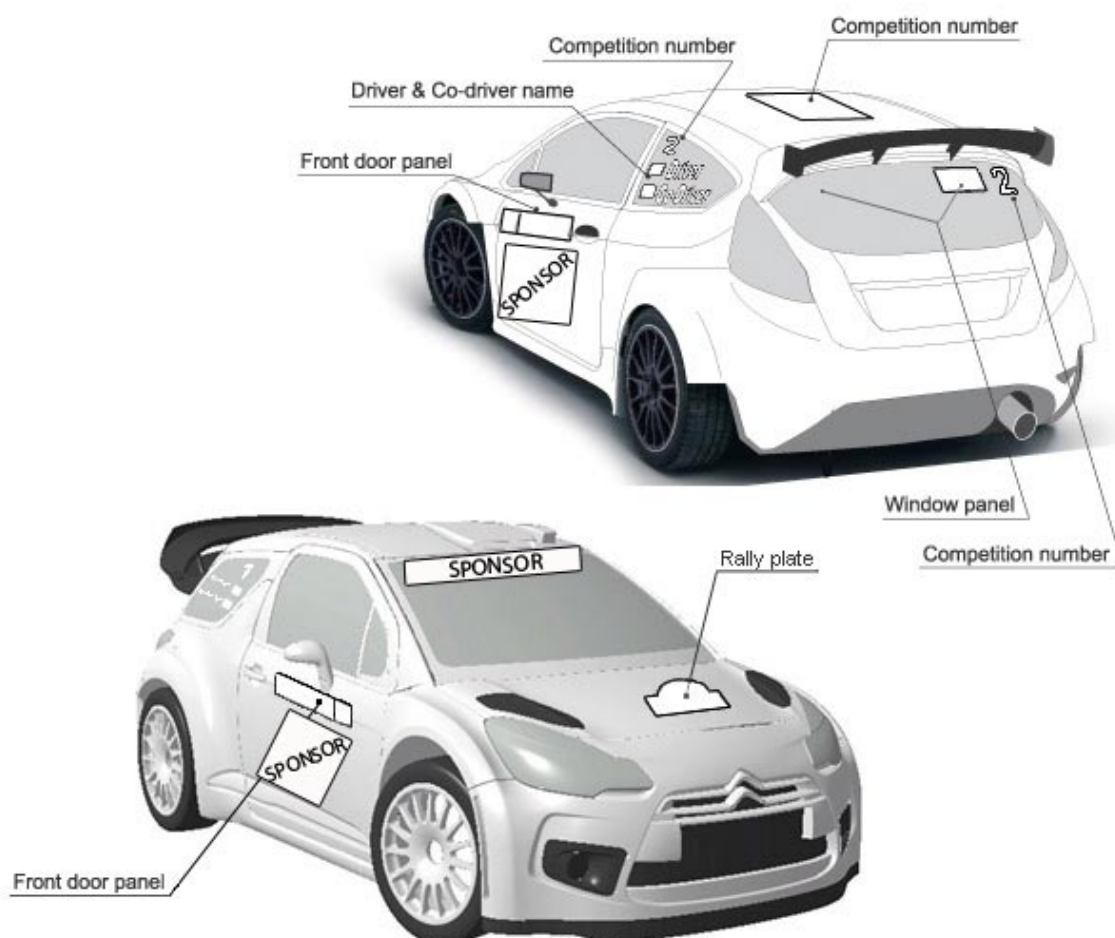
• Dimanche 10 novembre 2013

- ➔ Départ Parc Fermé – PC Rallye – Hôtel de Ville (06h30)
- ➔ Parc d'Assistance - **Ambohimalaza**
- ➔ Arrivée finale Parc Fermé – PC Rallye – Hôtel de Ville
- ➔ Podium / Remise des Prix – PC Rallye – Hôtel de Ville

Tableau officiel : 16h00 / Classement Provisoire – PC Rallye – Hôtel de Ville

- ANNEXE 4 -

PLAQUES PORTIERES, NUMEROS DE COMPETITION ET NOMS DES CONCURRENTS - PUBLICITE



Véhicule de conduit à droite

Une indication “Attention Conduite à droite” doit apparaître sur l’arrière de tout véhicule de conduite à droite

- ANNEXE 5 -

Extraits de l'Annexe L FIA relatif aux combinaisons, casques et autres équipements de sécurités requis

Combinaison homologuée

Dans les courses en circuits, course de cote, épreuves spéciales – secteurs compétitifs de rallye figurant dans le calendrier international, tous les pilotes doivent porter une combinaison ignifugée, des gants (optionnels pour les co-pilotes), un sous-vêtement long, une cagoule, des chaussettes et des bottes homologues FIA 8856-2000 standard (Technical List N°27).

Les pilotes doivent d'assurer que les vêtements ne sont pas trop serrés, car cela peut réduire la protection. Toute broderie sera cousue à la couche supérieure de la combinaison seulement. (Annexe 1 du FIA 8856-2000 Standard pour plus de détails et manuel d'utilisation)

Support frontal

3.1 Le port d'un support de la nuque et de la tête pendant une compétition internationale est interdite a moins que l'équipement ne soit homologué par suivant le standard FIA 8858. Les supports Homologués (type HANS device) sont dans la liste technique N° 29 de la FIA. Ces équipements homologués doivent être portés par les pilotes dans toutes les compétitions internationaux.

Harnais de sécurité

Les pilotes doivent être attaches à leur baquet par un harnais de sécurité en conformité avec les spécifications de l'annexe J. Les harnais de sécurité doit être attaché durant toute la durée du rallye quand le véhicule est mobile.

- ANNEXE 6 -

LIMITATION DE VITESSE A MADAGACAR

Ci-après les limites de vitesses à Madagascar suivant la loi en vigueur:

VILLES - VILLAGES – ET ENDROITS HABITES: 30 km/h

ROUTE OUVERTE: 60 km/h

Les polices de la route à Madagascar sont strictes et honnêtes.

Il existe beaucoup de police de la route aux alentours d'Antananarivo.

N'essayez pas de les corrompre. La corruption est considérée comme une sérieuse offense.

- ANNEXE 7 -

SIGNALISATION DES CONTROLES

Nature du contrôle	ZONE DE CONTRÔLE (Diamètre des panneaux de signalisation : 70 cm environ)			
	→ Sens du parcours	→ Sens du parcours	→ Sens du parcours	
	PANNEAUX JAUNES Début de la zone de contrôle	PANNEAUX ROUGES Arrêt obligatoire	PANNEAUX BEIGES Fin de la zone de contrôle	
CONTRÔLE DE PASSAGE	 ← 25 m min	 ← 25 m CP		
CONTRÔLE HORAIRE	 ← 25 m min	 ← 25 m CH		
CH À L'ENTRÉE DU PARC D'ASSISTANCE	 ← 5 m	 ← 5 m CH		
CH À LA SORTIE DU PARC D'ASSISTANCE	 ← 5 m	 ← 5 m CH Mène généralement à une zone de ravitaillement et/ou une zone de marquage/vérification des pneus		
CONTRÔLE HORAIRE ET DÉPART D'ES	 ← 25 m min	 ← 50-200 m CH	 ← 25 m DÉPART ES	
FIN D'ES	 ← 100 m AVERTISSEUR	 ← 100-300 m LIGNE D'ARRIVÉE	 ← 25 m CONTRÔLE STOP	
AUTRES PANNEAUX DE SIGNALISATION STANDARD DE LA FIA (Diamètre des panneaux : 55 cm minimum)				
	SYMBOLE BLANC SUR FOND JAUNE*	SYMBOLE BLANC SUR FOND BLEU*		
MARQUAGE/ VÉRIFICATION DES PNEUS		 Un panneau pour toutes les opérations liées aux pneus		
ZONE DE RAVITAILLEMENT		 Un panneau pour toutes les opérations liées au ravitaillement		
POINT RADIO	 ← 100 m AVERTISSEUR	 POINT RADIO		
VÉHICULE MÉDICAL	 ← 100 m AVERTISSEUR	 VÉHICULE MÉDICAL		

Les distances devront être respectées dans toute la mesure du possible.

* Les couleurs/symboles antérieurs de ces panneaux pourront être utilisés tant que leur remplacement ne sera pas exigé.



PARCOURS OBLIGATOIRES 34^{ème} RALLYE INTERNATIONAL DE MADAGASCAR - 8th ROUND AFRICA RALLY CHAMPIONSHIP

Vendredi 08 Novembre 2013 – ETAPE 1A

Section 01 :

« **CHD** » **PC Hôtel de Ville** – Xt Avenue de l'Indépendance (gauche) – Le Glacier (tout droit) – Xt Andohan'Analakely (droite) – Tunnel Garbit – Rond Point Anosy (gauche) – Rond Point Mohamed V Mahamasina (droite) – Rond Point Sénat (gauche) – Rond Point Soanierano BMoto (gauche) – Rond Point Ankadimbahoaka (tout droit) – Rond Point Hazoberavina Filatex (gauche) – Xt By Pass (droite) – Rond Point Ihavolova (droite) – Xt Andohoranofotsy vers Bevalala (gauche) – Hippodrome Bevalala – « **CHA** » **Circuit Bevalala**.

S.S.S 01 : CIRCUIT BEVALALA "CHD" – CIRCUIT BEVALALA "CHV"

REGROUPEMENT

Section 02

S.S.S 02 : CIRCUIT BEVALALA "CHD" – CIRCUIT BEVALALA "CHV"

SERVICE PARC - REFUELING

Hippodrome Bevalala – Xt Andohoranofotsy vers Ihavoloha (droite) – Rond Point Ihavolova (gauche) – Xt By Pass (gauche) - niveau station Jovenna prendre à droite terre plein – Xt Le Damier (gauche) – Rond Point Ankadimbahoaka (droite) – Rond Point Soanierano BMoto (gauche) – Rond Point Namotana (droite) – Rond Point Sénat (tout droit) – Rond Point Mohamed V Mahamasina (gauche) – Rond Point Anosy (droite) – Tunnel Garbit – Xt Andohan'Analakely (gauche) – Le Glacier (tout droit) – Avenue de l'Indépendance – « **CHA** » **PC Hôtel de Ville PARC FERME 1**

Samedi 09 Novembre 2013 – ETAPE 1B

Section 3

« **CHD** » **PARC FERME** – Xt Avenue de l'Indépendance (gauche) – Le Glacier (tout droit) – Xt Andohan'Analakely (tout droit) – Ambohitatovo – Tunnel Ambanidia – Rond Point Score (gauche) – Rond Point Antsahabe (droite) – Xt Route Circulaire (droite) – Rond point Ambanidia (gauche) – Xt Ambohimiandra (tout droit) – Mandroseza – Xt By Pass (gauche) – Rond Point Ambohimambola (tout droit) – Rond Point Ambohimagakely (droite) – RN 2 – « **CHA** » **Terre Plein Ambohimalaza**.

SERVICE PARC - REFUELING

« **CHD** » **Service Parc** – RN 2 – Rond Point Ambohimagakely (tout droit) – Niveau Pont Ambohimagakely (droite) - Ambohibe Ilafy (droite) – Panoramique (droite) – Antsapandrano (droite) – Andranovelona - « **CHA** » **Ambohitraina**.

S.S 03: AMBOHITRAINA 1 "CHD" – Stèle Soamanadray – Xt Jesosy Mamonjy (gauche) – Ambohitriniandrana – Andrainarova – Beronono – Ambohijarova – Tsararay – Fieferana – Xt Ambohitompo (droite vers Ambatolampikely) – Fandrakotra – **ANKADINDRAVOLOLONA « CHV »**

Xt RN 2 Ambatolampikely (gauche) - Isoavina – Xt Manakavaly (gauche) – Ambodirano « **CHA** »

SS 04 : AMBODIRANO 1 «CHD» - Ambohitararay – Ankadivao – Antovotany – Fjkm Ambohimandray – Chrd Manakavaly – Xt Betoho (droite) – **EPP Antanetibe – Ambohibary – Anjeva – Ambodivony – MAHARIDAZA « CHV »**

Xt RN2 (prendre à droite) – PK 31 **REFUELING** – Carion – Xt PK 29,5 (prendre à gauche) – « **CHA** » **CEG CARION**

S.S 05: CEG CARION 'CHD' – Xt Antanetibe – Antsahamarina – Antsahamaina – Xt goudron – Xt Ibaka – Ibaka – **EPP Ambatonikala – Stèle Namihina – Amadambo – Xt Anorohoro – Miadamanjaka – EPP Aminapanga – Xt Ambohidaodrina – Masindray – Xt Manampisoa – Barrage Tsarahonenana – Xt Arche Anjeva – Faliary – ANJEVA "CHV"**

Anjeva (gauche) – Ambohimalaza – Xt RN 2 (gauche) – « **CHA** » **Terre Plein Ambohimalaza**.

SERVICE PARC - REFUELING - REGROUPEMENT Ambohimalaza

Section 4

CHD REGROUPEMENT – RN 2 – Rond Point Ambohimagakely (tout droit) – Niveau Pont Ambohimagakely (droite) - Ambohibe Ilafy (droite) – Panoramique (droite) – Antsapandrano (droite) – Andranovelona - « **CHA** » **Ambohitraina**.

S.S 06 IDEM S.S 03

S.S 07 IDEM S.S 04

S.S 08 IDEM S.S 05

SERVICE PARC - REFUELING

« **CHD** » **Service Parc** – RN 2 – Rond Point Ambohimagakely (gauche) – Rond Point Ambohimambola (tout droit) – Xt Mandroseza (droite) – Mandroseza – Ambohimiandra (tout droit) – Rond point Ambanidia (droite) – Route Circulaire – Xt (gauche) – Rond Point Antsahabe (gauche) – Rond Point Score (gauche) – Tunnel Ambanidia – Ambohitatovo – Xt Andohan'Analakely (tout droit) – Le Glacier (tout droit) — « **CHA** » **PC Hôtel de Ville PARC FERME 2**

Dimanche 10 Novembre 2013 – ETAPE 2

Section 5

« **CHD** » **PARC FERME** – Xt Avenue de l'Indépendance (gauche) – Le Glacier (tout droit) – Xt Andohan'Analakely (tout droit) – Ambohitatovo – Tunnel Ambanidia – Rond Point Score (gauche) – Rond Point Antsahabe (droite) – Xt Route Circulaire (droite) – Rond point Ambanidia



(gauche) – Xt Ambohimandra (tout droit) – Mandroseza – Xt By Pass (gauche) – Rond Point Ambohimambola (tout droit) – Rond Point Ambohimangakely (droite) – RN 2 – « **CHA** » Terre Plein Ambohimambola.

SERVICE PARC - REFUELING

« **CHD** » Service Parc – RN 2 – Ambatolampikely – Nandihizana – Ambanitsena – PK 29,5 (droite) – « **CHA** » CEG CARION

S.S 09: CEG CARION 'CHD' – Farariana – Andranomaro – Antsahamarina – Antandrokomby – Antsahamaina – Xt RN2A (prendre à gauche) – Croisement Ibaka (prendre à droite) – Ambatonikala – Stèle Namihina (prendre à gauche) – Amandambo – Xt Anorohoro (prendre à gauche) – Miadamanjaka – EPP Aminapanga – Xt Ambohidraodrina – Masindray (prendre à droite) – Xt Manampisoa – Barrage Tsarahonenana – Xt Arche Anjeva – Faliary – ANJEVA “CHV”

Anjeva (gauche) – Ambohimambola – Xt RN 2 (gauche) – « **CHA** » Terre Plein Ambohimambola.

SERVICE PARC - REFUELING - REGROUPEMENT Ambohimambola

Section 6

CHD REGROUPEMENT – RN 2 – Ambatolampikely – Nandihizana – Ambanitsena – PK 29,5 (droite) – « **CHA** » CEG CARION

S.S 10: CEG CARION 'CHD' – Farariana – Andranomaro – Antsahamarina – Antandrokomby – Antsahamaina – Xt RN2A (prendre à gauche) – Croisement Ibaka (prendre à droite) – Ambatonikala – Stèle Namihina (prendre à gauche) – Amandambo – « **CHV** » ANOROHORO

Croisement Anorohoro (prendre à gauche) – Village Anorohoro – Après pont Anorohoro prendre à gauche – Digue – « **CHA** » ANOROHORO BERAIVINA

S.S 11 : ANOROHORO BERAIVINA – Barrage Antelomita – Station Jirama Antelomita – Mokajy – Saint Louis de Gonzague Antanimarina – Fokontany Antanimarina (prendre à droite) – Ambohitromby – Fihaonana – Ambodimanga – Xt Andravavola – Stèle et CEG Ankadinandriana (prendre à droite) – Xt Niveau Eglise Ankadinandriana (prendre à gauche) – Antsahabe – Ambatoratsy – « **CHV** » EPP ANOROHORO.

Pont Anorohoro – Village Anorohoro – « **CHA** » MIADAMANJAKA

S.S 12: MIADAMANJAKA – Miadamanjaka – Aminapanga – Ambohidraondriana (prendre épingles à droite) – Terrain de foot – Manampisoa – Barrage Tsarahonenana – Xt Arche Anjeva – Faliary – ANJEVA “CHV”

Anjeva (gauche) – Ambohimambola – Xt RN 2 (gauche) – « **CHA** » Terre Plein Ambohimambola.

« **CHD** » Service Parc - **REFUELING** – RN 2 – Rond Point Ambohimangakely (gauche) – Rond Point Ambohimambola (tout droit) – Xt Mandroseza (droite) – Mandroseza – Ambohimandra (tout droit) – Rond point Ambanidia (droite) – Route Circulaire – Xt (gauche) – Rond Point Antsahabe (gauche) – Rond Point Score (gauche) – Tunnel Ambanidia – Ambohitombo – Xt Andohan'Analakely (tout droit) – Le Glacier (tout droit) – « **CHA** » PC Hôtel de Ville

PARC FERME ARRIVEE FINALE